

ENSEMBLE ET INFORMÉS

10 / 2026

CHIFFRES CLÉS AU 30 SEPTEMBRE 2026 (DONNÉES INDICATIVES)



111.23%
DEGRÉ
DE COUVERTURE
(NON-AUDITÉ)



+ 3.77%
PERFORMANCE
NETTE
(NON-AUDITÉE)

*Notre Fondation a un total de l'actif de CHF 8.491 Milliards.
33'392 personnes sont affiliées et 4'192 rentiers sont assurés.*

Chers assurés, chères entreprises affiliées, chers partenaires,

Nous espérons que notre message vous trouve en bonne santé en cette période de vacances scolaires.



SITUATION SUR LES MARCHÉS FINANCIERS

Vue par notre CIO, Jean-Bernard Georges

Conformément aux attentes, la Fed de Kevin Warsh a procédé à une hausse de son taux d'intérêt directeur de 25 pbs en septembre. Il s'agit de la première étape d'un nouveau cycle de resserrement monétaire destiné à ramener l'inflation à son niveau cible de 2%. Il est probable que deux ou trois ajustements supplémentaires soient nécessaires avant d'y arriver, mais ceux-ci se feront avec prudence, à n'en pas douter. La prochaine étape pourrait intervenir en décembre déjà.

Les marchés obligataires ne semblent pas rassurés pour autant, les taux à 10 ans ont même accéléré leur progression aux États-Unis et en France particulièrement. Le 10 ans américain s'est installé dans une fourchette entre 5.2% et 5.3% après de nouvelles adjudications du Trésor ayant rencontré peu d'enthousiasme, alors que son équivalent français frôle le niveau de 5%. Le spread avec les taux allemands avoisine les 150 pbs, un niveau qui témoigne de la perte de confiance des investisseurs dans la dette souveraine française.

COPRE

Notre voisin français fait face à une situation budgétaire et sociale très préoccupante et, avec l'avancée du calendrier électoral, la prudence est justifiée. Le risque de contagion vers les pays les plus fragiles de la zone euro devient palpable. La monnaie unique a d'ailleurs brutalement interrompu son mouvement de hausse progressive face au franc suisse voici quelques jours, devant la menace de plus en plus réelle d'une nouvelle crise de la dette.

Ces développements ne constituent malheureusement pas une surprise. Nous sommes conscients du risque que posent les obligations souveraines de la plupart des pays développés depuis plusieurs années déjà, en particulier depuis la pandémie de Covid et la guerre en Ukraine qui a engendré des coûts financiers directs et indirects gigantesques, pour les pays de l'Union européenne.

Depuis deux ans, nous avons, par étapes successives, vendu la totalité des obligations étrangères indicelles passives, les plus exposées au risque souverain et avec des durations moyennes à longues, pour les remplacer par des stratégies actives et des durations plus courtes.

Ces stratégies ne sont évidemment pas immunisées contre les hausses de taux, mais accusent des pertes moins sévères.

La situation est assez différente en Suisse, où le risque souverain n'est en rien comparable à celui de nos voisins grâce à l'orthodoxie budgétaire de la Confédération. De plus, les indices obligataires suisses sont beaucoup plus exposés aux obligations d'entreprises. Ceci n'a pas empêché une progression du taux à 10 ans des obligations de la Confédération vers le niveau de 0.6%, alors qu'il était encore de 0.3% il y a quelques mois. Il faut dire que l'inflation suisse progresse également et pointe désormais à 1%, alors que le SECO a quasiment doublé son pronostic de croissance du PIB suisse en 2026, qui passe de 0.9% à 1.7%. Une bonne nouvelle pour les sociétés helvétiques, en particulier industrielles, qui bénéficient également de la faiblesse actuelle du franc par rapport au dollar et à l'euro.

Le prix du pétrole reste volatil mais plutôt orienté à la hausse, suite à la reprise de la guerre directe entre l'Arabie saoudite et les Houthis du Yémen. La proximité des élections de mi-mandat aux États-Unis devrait modérer les ardeurs guerrières du patron de la Maison-Blanche.

Sur les marchés des actions, les préoccupations sont tout autres et c'est toujours l'intelligence artificielle qui domine les débats. Certains patrons des géants de l'IA aux États-Unis évoquent la nécessité de ralentir ou de mieux encadrer le développement d'une technologie dont les dangers commencent à inquiéter sérieusement. Coup de communication ou sincérité tardive ? Devant l'importance de l'enjeu stratégique, il nous paraît peu probable que ces paroles débouchent sur quoi que ce soit de concret.

Les résultats des entreprises restent très solides outre-Atlantique et l'indice des actions américaines a même battu un nouveau record historique récemment. Cette vigueur économique pousse toujours le billet vert à la hausse, ce qui entraîne mécaniquement une correction du prix de l'or à la baisse.



PERFORMANCE

Notre performance du mois de septembre a été impactée négativement par la hausse du dollar, qui augmente les pertes sur nos opérations de couverture de change, ainsi que par la baisse du prix du métal jaune. Elle s'établit à - 0.91%.

Depuis le début de l'année, le résultat indicatif s'affiche à +3.77%.

Sur la même période, les indices UBS de toutes les caisses de pension et des caisses de plus de 1 Mrd affichent des performances YTD respectives de 4.41% et 4.28%. Le moniteur Swisscanto des caisses de pension fait un peu mieux à 4.63%.



SÉANCE D'INFORMATION 2026

Notre séance d'information a eu lieu le 24 septembre dernier par vidéoconférence et en présentiel à l'hôtel Royal Savoy à Lausanne. Plus de 140 délégués et invités ont participé à celle-ci.

Les échanges furent larges, intéressants et enrichissants pendant ladite séance mais aussi ensuite lors du cocktail dînatoire.

Nous vous invitons à visionner la vidéo de ladite séance sur notre site internet www.copre.ch. La vidéo sera accessible jusqu'au 31 octobre 2026.

Vous trouverez celle-ci sous le lien : <https://copre.ch/actualites>

Et notez d'ores et déjà la date de notre séance d'information 2027 qui aura lieu le jeudi 23 septembre 2027 à Lausanne.



MONTANTS-LIMITES DE LA LPP (2ÈME PILIER) EN 2027

Lors de sa séance du 2 octobre 2026, le Conseil fédéral a décidé de les relever de 1.59% au 1er janvier 2027, sur la base de l'indice mixte prévu par la loi, la rente minimale AVS/AI. Celle-ci passera ainsi de 1 260 à 1 280 francs par mois.

Cette adaptation aura également un impact sur la prévoyance professionnelle obligatoire. Vous trouverez ci-dessous les limites et seuils de la prévoyance professionnelle (2e pilier - LPP) :

- **Seuil d'entrée (salaire minimal annuel) :**
CHF 23 040 (contre CHF 22 680 en 2026)
 - **Déduction de coordination :**
CHF 26 880 (contre CHF 26 460 en 2026)
 - **Limite supérieure du salaire annuel (salaire maximal pris en compte) :**
CHF 92 160 (contre CHF 90 720 en 2026)
 - **Salaire coordonné minimal :**
CHF 3 840 (contre CHF 3 780 en 2026)
 - **Salaire coordonné maximal :**
CHF 65 280 (soit 92 160 - 26 880)
-



RACHAT D'ANNÉES DE COTISATION

Les rachats d'années de cotisation permettent d'augmenter l'avoir de vieillesse personnel de chaque personne assurée et donc d'améliorer la prévoyance vieillesse en comblant des lacunes de prévoyance dues à des années de cotisations manquantes, à des augmentations de salaire ou à un divorce.

De plus, grâce aux rachats volontaires dans le 2e pilier, des économies d'impôt sont possibles.

Nos services sont à votre disposition pour calculer les possibilités individuelles de rachat de cotisations.

Par ailleurs, nous vous rappelons que, sur le portail web assurés, vous pouvez effectuer le calcul de vos possibilités de rachat personnel ainsi que, de manière entièrement automatisée, le versement dudit rachat.



PORTAIL WEB ENTREPRISES – LA SAISIE DES SALAIRES ANNUELS 2026 ET L'ANNONCE DES SALAIRES 2027

Les informations nécessaires pour la saisie des salaires annuels 2026 et l'annonce des salaires 2027 seront mises à votre disposition sur votre portail web entreprises mi-novembre 2026.

Si votre courtier (ou autre tiers autorisé) est le seul habilité à accéder à cette plateforme, nous vous laissons le soin de prendre contact avec lui.

COPRE

Par ailleurs, si aucun accès au portail web entreprises n'a encore été créé pour votre entreprise, ces documents vous seront adressés par voie postale.

Là aussi, nos services sont à votre disposition pour répondre à d'éventuelles questions.

Nous vous transmettons, chers assurés, chères entreprises affiliées, chers partenaires, nos cordiaux messages.

Merci de votre confiance et prenez bien soin de vous.

Lausanne, le 21 octobre 2026



Claude Roch
Président du Conseil
de fondation



Pascal Kuchen
Directeur général